

**L'impact de la libéralisation du commerce extérieur sur les ressources  
douanières : étude de cas de l'Algérie période 2005-2015**  
**The impact of the liberalization of foreign trade on customs resources: case  
study of Algeria period 2005-2015**

FARAH Ferial \*

Dr. MEDJANI Ghania \*\*

Reçu: 29/05/2016 ; Accepté: 22/11/2016

**Abstract:** Algeria's foreign trade was mainly based on protectionist and monopolistic standards dictated by the dominant economic system. But this policy soon proved to be a failure, especially after the sudden collapse of oil prices in the 1980s. In the light of this new trend towards the market economy, it was necessary to give a new impetus to foreign trade by phasing out all the monopolies and restrictions previously imposed on them, and seriously considering integration into the world trading system.

Algeria has embarked on a series of reforms to monitor the evolution and changes in the global environment in order to integrate into this market economy, on the one hand, and exit from its rentier economy and improve its resources based mainly on hydrocarbons. On the other hand, it seeks to improve its resources by drawing on other revenues, such as customs revenue, which is a resource and an essential component of the state budget. The subject of our study is the impact of liberalization of foreign trade on customs resources.

**Keywords:** liberalization of foreign trade, customs resources, Algeria.

**Jel Classification Codes:** F13 ; P33 ; B17 ; B27

ملخص: كانت التجارة الخارجية في الجزائر تعتمد العالمي. فقد قامت الجزائر بجملتها من الإصلاحات أساسا على المعايير الحمائية والاحتكارية، التي بغيت مسايرة التطورات و التغيرات الحاصلة في بيئتها أملاها عليها نمط النظام الاقتصادي السائد آنذاك. بغية الاندماج في اقتصاد السوق هذا من جهة، والخروج غير أن هذه السياسة سرعان ما أثبتت فشلها خاصة من اقتصادها الريعي وتحسين مواردها وإيراداتها المعتمدة بعد الانهيار المفاجئ لأسعار النفط في الثمانينات. أساسا على المحروقات من جهة أخرى وبالتالي فهي وفي ظل هذا التوجه الجديد نحو اقتصاديات السوق تسعى إلى تحسين مواردها بالاعتماد على إيرادات أخرى أصبح من الضروري إعطاء دفعا جديدا للتجارة الخارجية من خلال تحريرها تدريجيا من جميع ميزات الدولة. فموضوع دراستنا هو مدى تأثير تحرير الاحتكارات والقيود التي كانت مفروضة عليها سابقا، التجارة الخارجية على الموارد الجمركية. والتفكير جديدا في الاندماج في النظام التجاري

\* Doctorante, Laboratoire de la Mondialisation et les Politiques Economiques-Université Alger 3.

\*\* Maître de conférences A, laboratoire de la Mondialisation et les Politiques Economiques-Université Alger 3.

## **INTRODUCTION:**

Aujourd'hui l'Algérie est sur le chemin de la modernité. Juste après l'indépendance, elle a conduit des changements profonds pour maîtriser sa démographie, transformer sa vie politique, renforcer sa sécurité et moderniser son économie.

Actuellement on assiste à un développement du processus de mondialisation, cette dernière est définie comme étant l'abolition de tous les obstacles permettant la libre circulation des marchandises, des capitaux et des personnes.

Cependant, le maillon le plus sensible est le volet commercial car la mondialisation exige la libéralisation du commerce international et s'engager dans un démantèlement tarifaire ( diminution des barrières douanières ) par le biais des accords bilatéraux, régionaux et mondiaux afin d'accroître les échanges internationaux, de même, on assiste de plus en plus à une multiplication des Accords d'association entre les différents pays.

A l'heure actuelle, le contexte économique algérien est marqué par une baisse des ressources financières due notamment à l'effondrement des prix de pétrole. Ainsi, les réserves de change constituant une épargne importante ont subi une très forte baisse. le pays se retrouve alors dans l'obligation de trouver d'autres ressources plus pérennes, afin de faire face au déséquilibre budgétaire qui ne peut plus être épongé par la fiscalité pétrolière. C'est ainsi que l'Algérie était contrainte de recourir à d'autre ressources, à savoir les recettes douanière.

Les recettes douanières étant une partie des recettes ordinaires, elles concernent l'ensemble des droits et taxes perçus à l'importation au profit du budget de l'Etat. L'importance du volume des importations a fait des recettes douanière une ressource importante.

A partir de cette vision, on pose la problématique suivante : quel impact aura la libéralisation du commerce extérieure sur les recettes douanières ?

L'évolution de la politique du commerce extérieure en Algérie

### **1. Système de planification du commerce extérieur :**

Cette étape était caractérisée par le monopole de l'état sur le commerce extérieur, seuls les organismes publics étaient autorisés à importer ou à

exporter par le biais d'autorisation globale d'importation (AGI) ou de licence d'importation délivrée par le ministère du commerce.

On citera à cette occasion quelques instructions qui ont été à la base de la gestion de ce système :

- La loi 78/02 portant le monopole de l'état sur le commerce extérieur,
- L'avis de change N° 01 /79 portant sur la domiciliation des A.G.I par les banques et la procédure du règlement financier des importations,
- Le circulaire du 31 Mai 1983 qui a institué au profit de certaines entreprises socialistes à caractère administratif une procédure spécifique de paiement à extérieur.

Ce développement a été remis en cause, ce qui conclut que l'autonomie effective de l'entreprise algérienne au regard de ses choix commerciaux est liée intimement au dépassement de tel système.<sup>1</sup>

Après cette période, le système bancaire algérien et avec la promulgation de la loi 90/10 relative à la monnaie et au crédit qui a donné des prérogatives au secteur bancaire pour gérer le commerce extérieur, à ce titre l'exercice du contrôle et de la réglementation des changes est une prérogative de la Banque d'Algérie, toutefois l'application peut être déléguée à des intermédiaires agréés.<sup>2</sup>

## 2. La consécration du principe de libération du commerce extérieur 1991:

L'étape de pré-libéralisation, elle consistait à la mise en place de certaines mesures et instructions dans le but de parachever une libéralisation totale du commerce extérieur. A cet effet, et parmi les textes législatifs et réglementaires qui ont été institués à nos jours on cite :

- Décret exécutif 91/37 du 13 Février 1991 relatif aux conditions d'intervention en matière de commerce extérieur,
- Règlement 91/03 du 20 Février 1991 de la Banque d'Algérie, relatif aux conditions

---

<sup>1</sup>Tifaoui said; le commerce extérieur moteur de la croissance économique; Mémoire en vue de l'obtention d'un diplôme post-graduation option finance publique; IMEDF;2008; p25.

<sup>2</sup>Idem p.27.

d'exercice des opérations d'importations de biens en Algérie et de leur financement,

- Règlement 91/12 et 91/13, relatif aux rôle des banques commerciales pour ce qui est de domiciliation préalable et impérative à l'import et l'export, ainsi que le règlement financier de ces transactions .

### 3.libéralisation du commerce extérieur 1994

Cette étape est caractérisée par le rôle privilégié des banques dans la gestion du commerce extérieur et de la levée des restrictions sur les transactions commerciales avec l'étranger. La banque doit se référer à critères plus objectifs dans sa gestion, à savoir la solvabilité et la surface financière des opérateurs économiques algériens .Parmi les textes réglementaires qui ont été élaborés :

- L'instruction 20/94 du 12 Avril 1994, fixant les conditions financières des opérations d'importations,

- Le contexte \*Stand By\*, les accords internationaux avec le Fonds monétaire international et la Banque Mondiale qui ont exigé que le commerce extérieur soit libéralisé .

- L'instruction 97/04 du 15/ Avril 1997 portant sur la domiciliation impérative à l'importation et de l'institution de l'attestation de domiciliation. Cette instruction stipule que tout document se référant à une transaction commerciale avec l'étranger doit passer par le circuit bancaire, toutefois les banques doivent veiller à l'application et au bon suivi de la procédure .

Ce qu'il faut retenir de ces réformes, c'est que la réglementation des changes et du commerce extérieur en général, et des textes réglementaires en particulier, sont en instabilité permanente à cause de la diversité et la complexité des opérations avec l'étranger.

### l'évolution du commerce extérieur en Algérie période 2005-2015

Nous allons étudier les importations et les exportations puis la balance commerciale Algérienne de 2005 à 2015 en se référant aux statistiques du CNIS présentés dans le tableau ci-dessous.

1-L'analyse des Exportations de 2005 - 2015:

. A travers les données de ce tableau on constate que :

- De 2005 à 2008 une évolution progressive des exportations comme suit :

20.79% de 2009 à 2010, et de 22.37% de 2010 à 2012. De 2005 à 2006 (15.77%), de 2006-2007 (9.22%) et de 2007-2008 (24.22%).) et cela est dû à l'augmentation des prix du pétrole qui est passée de 54.6\$ le baril à 74.95\$ en 2007

-A partir de 2008-2009 nous remarquons une baisse très aiguë des exportations d'un taux de (-74.4%) et cela est dû au déséquilibre entre l'offre et la demande des produits pétroliers engendrant ainsi une baisse du prix de pétrole atteignant le prix 40\$ le baril.

- entre 2009-2011 nous enregistrons une évolution d'un taux de 70,77% du à l'intervention de l'OPEC qui a rééquilibré le marché mondial du pétrole en diminuant la production. qui s'est répercuté sur le prix du pétrole vers la hausse en atteignant le seuil de 112\$ le baril.

Pour la période 2011-2014 nous notons une diminution légère des exportations comme suit : de 2011 à 2012 (-2.26%), de 2012 à 2013 (-3.32%) et de 2013 à 2014 (-3.32%) et cela est dû à la légère baisse du prix du pétrole qui n'est pas descendu sous le seuil de 100\$ le baril.<sup>3</sup>

En 2015, La chute libre du prix du pétrole qui est descendu au dessous des 40\$ le baril a engendré une baisse considérable des exportations atteignant le taux (-82.94%) comparativement à l'année précédente. Cette baisse est liée, d'un côté, au refus de l'OPEC de diminuer sa production pétrolière par peur de perdre sa part du marché, et de l'autre, il y a eu l'augmentation de la production pétrolière des USA (qui est considérée comme le premier acheteur et consommateur des produits pétroliers), sans oublier les différents facteurs politiques (les guerres au moyen orient).

En conclusion, on constate que les finances de l'Algérie sont liées étroitement aux exportations des hydrocarbures.

2-Analyse des Importations Algérienne de 2005 - 2015:

Entre 2005-2008: On remarque une légère progression d'un taux de 5.12% et cela de 2005 à 2006, et d'un taux 30.01% de 2007 à 2008, et de

---

<sup>3</sup> Statistique du centre national d'informatique et de statistique

2008 à 2009 une très faible dégradation des importations avec un taux de (-0.47%)

Entre 2008- 2014 nous remarquons une évolution progressive des importations comme suit : ( 2.91%, 14.34%, 6.21%, 8.45%, 6.06%) cette évolution est due d'une part, à la libéralisation du commerce extérieur et à la diminutions des différents tarifs douaniers et administratifs, et aux accords d'association avec UE ainsi qu'à l'augmentation des dépenses intérieures dans le cadre des projets de développements économiques ,d'autre part.

En 2015 nous constatons une chute des importations allant jusqu'à -24.64% causée par la baisse de l'importation des produits de consommation telle que : le lait, les médicaments, le sucre etc... d'une part, et des véhicules d'autres part.

3-Analyse de la Balance Commerciale:

2005-2008: on remarque une évolution progressive de la balance commerciale sauf pour l'année 2006-2007 ou nous enregistrons une légère baisse de (-1.92%), pour le reste l'évolution est enregistrée comme suit: pour 2005-2006 (22.66%), 2007-2008 (18.30).

Pour l'année 2008-2009, nous remarquons une dégradation très aigue de la balance commerciale enregistrant un taux de (-575%) .Puis 2009-2011 une augmentation de la balance commerciale d'un taux de (64.41%, 36.42%)

Pour 2011-2014, nous relevons de nouveau une dégradation continue de la balance commerciale avec les taux suivant: ( -22.1%, -116%, -131%).

La situation va s'empirer en 2015(-141.1%) jusqu'à atteindre l'insuffisance commerciale en enregistrant un déficit de 12626 millions de dollars.les différents changements enregistrés au niveau de la balance commerciale de l'Algérie sont reliés directement aux exportations des hydrocarbures qui représentent 97%,source principale des finances publiques algériennes et demeurent vulnérables à cause de cette dépendance. D'après Mustapha baba Ahmed, l'obstacle majeur au développement des nations émergentes est l'insuffisance de l'épargne locale.

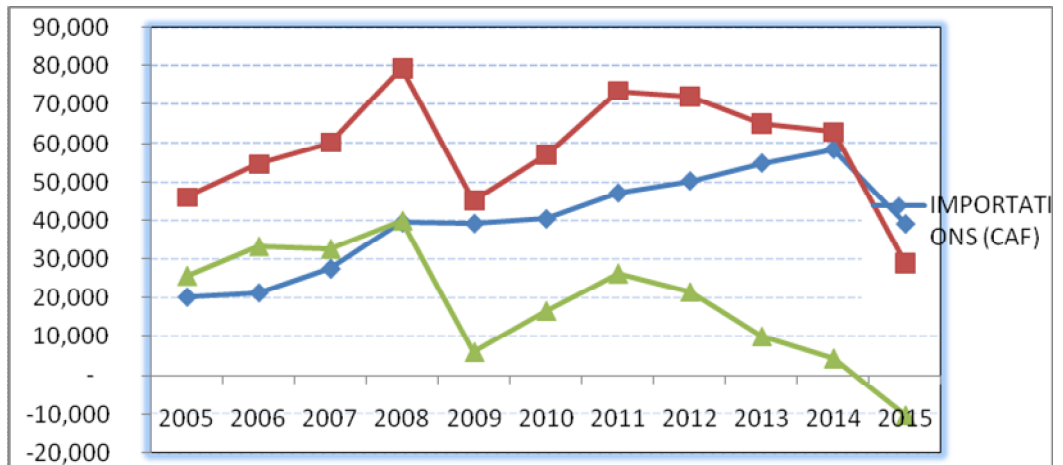
Dans le cadre de la libéralisation du commerce extérieur, l'Algérie a signé quelques accords de libre échange, ces derniers ont eu un impact sur les

ressources de l'Etat en général, et sur les ressources douanières, en particulier, et c'est se que nous allons exposer dans les points suivants.

|             |   | Importation<br>(CAF) | Exportations<br>(FOB) | Balance<br>commerciale |
|-------------|---|----------------------|-----------------------|------------------------|
| <b>2005</b> | M | 20357                | 46001                 | <b>25 644</b>          |
|             | % |                      |                       |                        |
| <b>2006</b> | M | 21456                | 54613                 | <b>33 157</b>          |
|             | % | 5,122                | 15,77                 | <b>22,66</b>           |
| <b>2007</b> | M | 27631                | 60163                 | <b>32 532</b>          |
|             | % | 22,35                | 9,225                 | <b>-1,92</b>           |
| <b>2008</b> | M | 39479                | 79292                 | <b>39 819</b>          |
|             | % | 30,01                | 24,12                 | <b>18,3</b>            |
| <b>2009</b> | M | 39294                | 45194                 | <b>5 900</b>           |
|             | % | -0,47                | -75,4                 | <b>-575</b>            |
| <b>2010</b> | M | 40473                | 57053                 | <b>16 580</b>          |
|             | % | 2,913                | 20,79                 | <b>64,41</b>           |
| <b>2011</b> | M | 47247                | 73489                 | <b>26 242</b>          |
|             | % | 14,34                | 22,37                 | <b>36,82</b>           |
| <b>2012</b> | M | 50376                | 71866                 | <b>21 490</b>          |
|             | % | 6,211                | -2,26                 | <b>-22,1</b>           |
| <b>2013</b> | M | 55 028               | 64974                 | <b>9 946</b>           |
|             | % | 8,454                | -10,6                 | <b>-116</b>            |
| <b>2014</b> | M | 58580                | 62886                 | <b>4 306</b>           |
|             | % | 6,064                | -3,32                 | <b>-131</b>            |
| <b>2015</b> | M | 46997                | 34371                 | <b>-12626</b>          |
|             | % | -24,646              | -82.944               | <b>-134.100</b>        |

Source : statistiques du CNIS

Figure N°1: L'évolution de la balance commerciale en Algérie (2005-2015)



## I- L'impact des accords du libre échange :

### 1-Accord d'association avec l'union européenne :

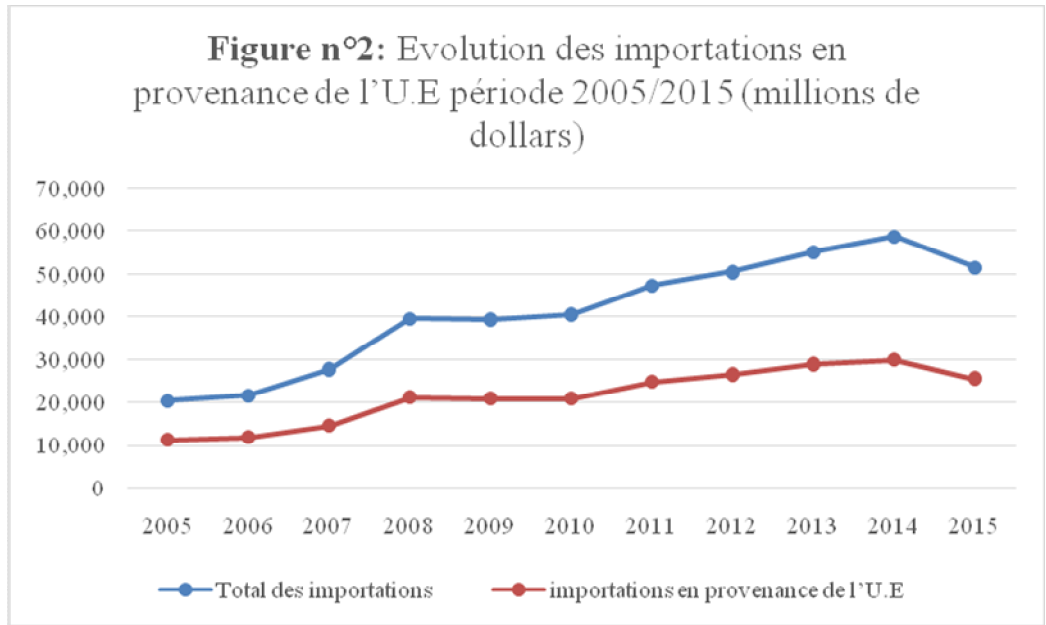
Dans le cadre de l'ouverture de l'Algérie à l'économie du marché, cette dernière a libéralisé son commerce extérieur et a diminué les restrictions qui l'entravaient, en signant plusieurs accords et traités dont les objectifs sont dans ce contexte, notamment l'accord d'association avec l'Union européenne qui a été signé en 2002 et qui est entré en vigueur le 01/09/2005.<sup>4</sup>

#### A. Evolution des importations en provenance de l'U.E (2005/2016) :

Depuis l'entrée en vigueur de l'accord, l'Algérie a mis en place un processus de démantèlement progressif de ses tarifs douaniers qui aboutira à une zone libre échange en 2020.

<sup>4</sup>[www.douane.cov.dz](http://www.douane.cov.dz) le 25-09-2016





**Source :** réalisé à partir des statistiques du CNIS

Avant l'accord, les importations provenant de l'union européenne n'étaient pas assez importante,. Mais Après l'entrée en vigueur de l'accord d'association, on constate alors une nette évolution du volume des importations Algériennes provenant de l'UE .Certes, l'accord stipule la diminution générale des taux qui résultent d'un démantèlement tarifaire par la suppression immédiate (totale ou partielle) ou progressive des droits de douanes et taxes. Mais parallèlement, l'assiette totale d'imposition est de plus en plus large et qui augmente systématiquement avec l'accroissement de la valeur des importations de produits d'origine européenne. <sup>5</sup>la part des produits de la première liste en provenance de l'UE ont légèrement augmenté, mais celle des autres catégories de produits a diminué<sup>6</sup>.C'est le cas aussi pour la part de l'UE dans le marché des importations algériennes qui à diminuer par rapport à la part de la chine qui a quant à elle augmenté, passant ainsi devant les États-Unis

<sup>5</sup>hamitouche habib ,le rôle de la fiscalité douanière ,dans le financement du budget de l'état, mémoire de fin d'étude en finance public promotion 2014-2016 p66

<sup>6</sup>[www.douane.cov.dz](http://www.douane.cov.dz) le 10-07-2016

L'Accord d'association n'a en outre, pas eu d'effet significatif sur les exportations hors hydrocarbure à destination de l'UE .

## **B. Impact du démantèlement tarifaire dans le cadre de l'accord d'association**

### **Algérie –UE sur les recettes douanière :**

le démantèlement consiste a la suppression immédiate (totale ou partielle) ou progressive des droits de douanes et taxes d'effet équivalent au droit de douane.<sup>7</sup> .

**Tableau n°2 : Manque à gagner dans le cadre de l'accord d'association Algérie –UE (DD et TVA)**

| <b>Les années</b> | <b>Manque a gagner TVA</b> | <b>Manque a gagner DD</b> | <b>Manque a gagner globale milliard de dinars</b> |
|-------------------|----------------------------|---------------------------|---|
| <b>2005</b>       | <b>2.54</b>                | <b>5.19</b>               | <b>7.73</b>                                       |
| <b>2006</b>       | <b>5.14</b>                | <b>26.03</b>              | <b>31.17</b>                                      |
| <b>2007</b>       | <b>6.83</b>                | <b>32.32</b>              | <b>39.15</b>                                      |
| <b>2008</b>       | <b>17.84</b>               | <b>57.36</b>              | <b>75.2</b>                                       |
| <b>2009</b>       | <b>24.08</b>               | <b>61.21</b>              | <b>85.29</b>                                      |
| <b>2010</b>       | <b>16.28</b>               | <b>60.60</b>              | <b>76.88</b>                                      |
| <b>2011</b>       | <b>25.64</b>               | <b>78.63</b>              | <b>104.27</b>                                     |
| <b>2012</b>       | <b>5.97</b>                | <b>94.05</b>              | <b>100.02</b>                                     |
| <b>2013</b>       | <b>23.20</b>               | <b>112.34</b>             | <b>135.54</b>                                     |
| <b>2014</b>       | <b>127.84</b>              | <b>143.60</b>             | <b>271.44</b>                                     |
| <b>2015</b>       | <b>-</b>                   | <b>-</b>                  | <b>116</b>  |
| <b>Total</b>      | <b>255.63</b>              | <b>671.33</b>             | <b>1042.69</b>                                    |

<sup>7</sup>l'article 9 de l'accord d'association Algérie –UE

**Source :** *statistiques du CNIS*

On s'appuyant sur les statistiques de ce tableau on constate une croissance du manque à gagner depuis l'entrée en vigueur de l'accord d'association. On enregistre en 2005 un manque à gagner d'une valeur de 7,73 milliards de dinars. Pour atteindre 85,29 milliards de dinars trois ans après. Et La seule année où le manque à gagner a connu une baisse était en 2010 avec une valeur de 76,88 milliards de dinars. année pendant laquelle l'Algérie a décidé d'une manière unilatérale le gel de démantèlement tarifaire prévu dans le cadre de cet Accord et ce dans le but de protéger certaines filières productives de la concurrence à l'issue de la création d'une zone de libre-échange, car ni son industrie ni son agriculture étaient concurrentiels face aux produits européens. Et depuis cette année le manque à gagner a repris son augmentation allant jusqu'à 271,44 milliards de dinars en 2014.

Cette augmentation du montant du manque à gagner entre 2010 et 2013 pourrait s'expliquer par l'accroissement de la valeur des importations des produits d'origine européenne dans le cadre préférentiel qui sont passées de 20 704 millions de dollars en 2010 à 28 724 millions de dollars en 2013. En revanche, à partir de l'année 2014, les montants du manque à gagner baisse et cela s'explique par le décroissement de la valeur des importations de produits d'origine européenne dans le cadre préférentiel qui sont passées de 29 684 millions de dollars en 2014 à 25344 millions de dollars en 2015<sup>8</sup> mais aussi part la baisse de la facture d'importation, ce qui nous laisse confirmer que cette moins-value aurait été plus importante s'il n'y'avait pas cette décision du gouvernement de procéder au gel du démantèlement.

Après avoir analysé les répercussions de l'Accord d'association, il ressort que la levée graduelle des droits de douane qu'impose la doctrine libre échange génère un déséquilibre de la relation entre les deux parties en matière commerciale.

En effet, l'Accord d'association ne produira les effets attendus sur l'économie algérienne que si les exportations hors hydrocarbures connaissent rapidement un essor considérable pour compenser le fardeau des importations qui continuent à absorber la quasi-totalité des recettes.

---

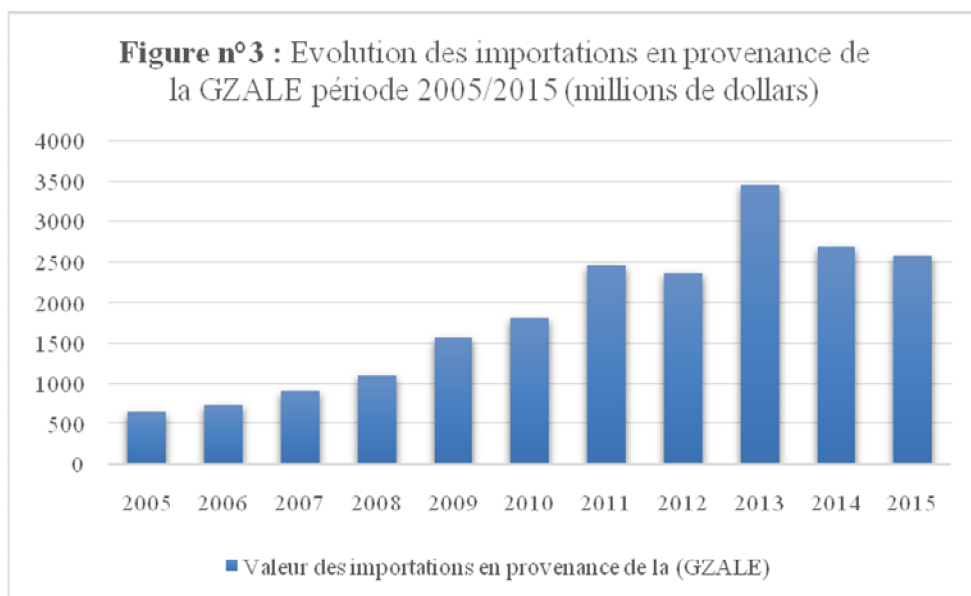
<sup>8</sup> Hamitouche habibi, opcit ,P67

Les pertes fiscales résultant du démantèlement tarifaire sont conséquentes, elles sont estimées à hauteur de 19 milliards de dollars en 2020

## 2-La convention de facilitation de la grande zone arabe de libre échange (GZALE) :

L'adhésion officielle de l'Algérie à la grande zone arabe de libre échange est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> Janvier 2009. Cette adhésion vise à la diversification des fournisseurs de l'Algérie, l'ouverture de nouveaux marchés pour ses entreprises, un accès des produits algériens aux marchés arabes à des conditions avantageuses et l'encouragement des investissements directs étrangers<sup>9</sup>.

### A. Evolution des importations en provenance de la Grande Zone Arabe de Libre Echange (2005/2015) :



**Source :** réalisé à partir des statistiques du CNIS

Ce graphe montre clairement l'impact de l'accord sur le volume des importations en provenance de la GZALE. On constate qu'avant la mise en œuvre de cet accord, les importations provenant de cette zone étaient moyennes (durant la période 2005-2008), Par contre le volume des

<sup>9</sup> IBID

importations a connu une augmentation considérable, pour atteindre 3 443 millions de dollars en 2013.sois 4ans après la mise en œuvre de cet accord.

le volume des échanges avec la GZALE a enregistré une diminution de 1.1 milliard de dollars durant l'année 2014-2015 en passant de 3,6 milliard de dollars à 2.5milliard de dollars.

#### **B- Impact du démantèlement tarifaire dans le cadre de l'accord de la GZALE sur les recettes douanier :**

**Tableau n°4:Manque à gagner dans le cadre de l'accord de la GZALE (DD et TVA) en millions de dollars**

| <b>Les années</b> | <b>Manque a gagner TVA</b> | <b>Manque a gagner DD</b> | <b>Manque a gagner global milliards de dinars</b> |
|-------------------|----------------------------|---------------------------|---|
| <b>2009</b>       | <b>3.22</b>                | <b>10.71</b>              | <b>13.93</b>                                      |
| <b>2010</b>       | <b>1.19</b>                | <b>4.82</b>               | <b>6.04</b>                                       |
| <b>2011</b>       | <b>1.65</b>                | <b>8.12</b>               | <b>9.81</b>                                       |
| <b>2012</b>       | <b>0.4</b>                 | <b>10.17</b>              | <b>10.57</b>                                      |
| <b>2013</b>       | <b>1.89</b>                | <b>22.84</b>              | <b>24.73</b>                                      |
| <b>2014</b>       | <b>6.47</b>                | <b>4.63</b>               | <b>11.1</b>                                       |
| <b>Total</b>      | <b>23.85</b>               | <b>67.86</b>              | <b>76.18</b>                                      |

**Source :** *statistiques du CNIS*

Durant la première année de l'accord le manque à gagner global (DD + TVA) a diminué de 13,93 milliards de dinars jusqu'à 9,81 milliards de dinars.

Puis, il a augmenté durant la période 2011-2013 , pour diminué. a nouveau en 2014 avec un montant de manque à gagner de 11,1 milliards de dinars..

Cette baisse du montant du manque à gagner pourrait s'expliquer par la diminution de la valeur des importations de produits d'origine arabe dans le cadre préférentiel qui sont passées de 3443 millions de dollars en 2013 à 2700 millions de dollars en 2014 <sup>10</sup>.

Nous pouvons constater, que le manque à gagner dans le cadre de l'accord d'association Algérie – UE est plus important que celui observé dans le cadre de l'accord de la GZALE.(après comparaison des valeurs des deux tableau ci de sous )

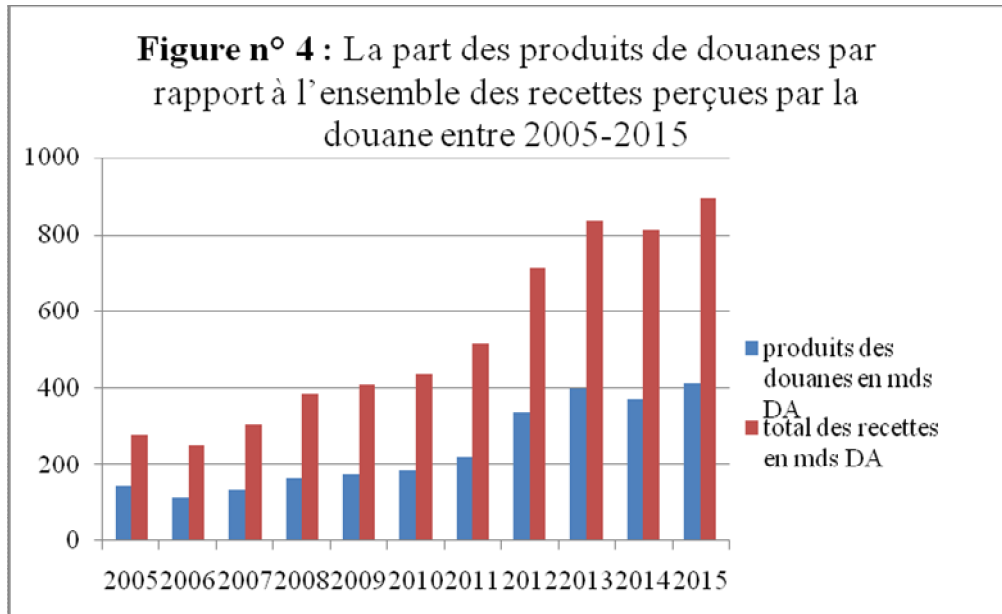
L'état du commerce intra-zone (GZALE) reste toujours à son faible niveau mais connait des fluctuations et de nettes améliorations. Toutefois, il est nécessaire d'asseoir des projets communs qui vise à améliorer le niveau du commerce interarabe et de faire profiter toutes les économies des pays adhérant et ce par l'assise d'une politique de développement régionale qui met en évidence la réalité économique et qui éloigne d'autres considérations, et l'Algérie ne peut pas être inanimé en face de toutes ces mutations, au contraire elle doit les accompagner par les mesures nécessaires garantissant sa stabilité économique.

### **3-Evolution de la part des recettes de la fiscalité douanière dans les ressources ordinaires du budget de l'Etat**

Les recettes douanière étant une partie des recettes ordinaire, elle concerne l'ensemble des droits et taxes perçus à l'importation.

---

<sup>10</sup> Réalisation et perspective du plan de modernisation des douane 2007-2013,rapport de la direction général de la douane 2014 p7



**Source :** réalisé à partir des statistiques du CNIS

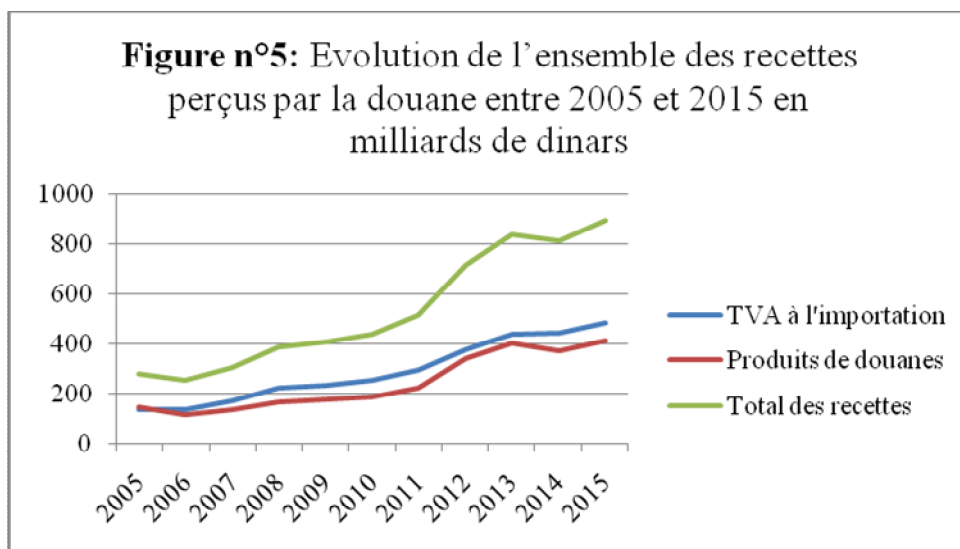
Nous avons constaté une certaine fluctuation de la part des recettes de la fiscalité douanière par rapport à l'ensemble des ressources ordinaires du budget de l'Etat., En 2005 la part des recettes de la fiscalité douanière représenté 56,31% du total des ressources ordinaires mais elle recule pour enregistrer un taux de 36,49% en 2015 soit une diminution moyenne de 40% pour cette période<sup>11</sup>. Cette diminution peut s'expliquer par l'ampleur des avantages fiscaux accordés dans le cadre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'U.E d'un côté et la GZALE d'un autre côté.

#### **4-Evolution des recettes de la fiscalité douanière Evolution de l'ensemble des recettes perçus par la douane entre 2005 et 2015**

Les recettes douanières sont constituées des différentes taxes dont les plus importantes sont les droits de douane, TVA à l'importation, les Produits Douanier et Taxe Intérieure de Consommation.

La TVA à l'importation et les produits de douanes sont les principales taxes qui constitue les recettes perçues par l'administration des douanes et c'est pour cela que nous allons étudier leurs évolutions .

<sup>11</sup> Plan stratégique de la douane 2016-2019, rapport de la direction général de la douane, 2016, p10 .



**Source :** réalisé à partir des statistique du CNIS.

Les recettes de la fiscalité douanière ont connus une croissance continue durant toute la période de l'étude (sauf pour l'année 2006.)

Cette augmentation des recettes de la fiscalité douanière a été accompagner par l'augmentation des montons de la TVA et des droits de douanes, et ce malgré le démantèlement tarifaire prévu dans le cadre de l'association avec l'UE et de la GZALE car ces dernière ont permis la hausse du volume des importations.

### **Conclusion :**

L'économie nationale évolue dans un contexte global en continuelle mutation. De nos jours nos besoins ne cessent d'augmenter, le bien être d'une population ne dépend plus uniquement des ressources du pays mais surtout de ses échanges avec le reste du monde. En effet, l'échange permet aux pays de se procurer des biens et services dont ils ne disposent pas sur le marché local et d'écouler ceux qu'ils produisent en excès sur le marché mondial

L'ouverture croissante de l'économie mondiale a engendré des évolutions remarquables et des changements continuels du commerce international. L'Algérie n'a pas échappé à ces changements car son commerce extérieur était depuis longtemps d'une importance capitale.



L'Algérie s'est inscrite dans une démarche de libre échange et s'est insérée davantage dans l'économie mondiale . Et les instruments de la politique douanière ont accompagné toutes les manœuvres visant l'ouverture du marché Algérien à l'internationale.

Les recettes douanières, sont constituées des différentes taxes dont les plus importantes sont les DD, TVA, TIC, TPP. Considérées comme une ressource principale qui alimente le budget de l'Etat, les comptes d'affectation spéciale et les collectivités locales.

D'un cote la nature de la fiscalité en question démantèlement tarifaire avec l'union européenne et la grande zone arabe de libre échange, ainsi que ses implications, impacte directement sur les ressources budgétaires, notamment les ressources ordinaires(recette douanières) . Il en va de même pour les opérations de majoration et de minoration de valeur. A cela s'ajoute la fluctuation du taux de change sur le marché dont la hausse ou la baisse influe directement sur le recouvrement douanier.

d'un autre coté on enregistre un manque à gagner pour le budget de l'Etat, suite à la réduction des droits de douanes applicables aux importations et par cela la part des recettes douanière était revue à la baisse. Il a bien été mit en évidence que le recouvrement douanier dépend essentiellement du volume des importations, des droits appliqués et du taux de change.

le manque à gagner pour le trésor public ne cesse de s'alourdir au fil des années. Ce dernier provient d'une part de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne et d'autre part, de la GZALE ainsi que les différents dispositifs mis en place par les autorités algériennes. Le manque à gagner budgétaire de ces régimes dérogatoires est estimé en 2014 à 477,8 milliards de dollars, dont leurs montants sont respectivement de 1,05 milliards de dollars et 126,36 millions de dollars avec l'UE et la GZALE pendant 2015.

### **Bibliographie :**

- 1- Hamitouchehabib,le rôle de la fiscalité douanière ,dans le financement du budget de l'état, mémoire de fin d'étude en finance public promotion 2014-2016
- 2- Loumi Isma, Le Crédit Documentaire comme moyen de financement du commerce extérieur Etude de cas de la Trust Banque Algérie Mémoire de fin de d'études en management ,Algérie ,20016,p11

- 3- Plan stratégique de la douane 2016-2019 , rapport de la direction général de la douane, 2016
- 4- Réalisation et perspective du plan de modernisation des douane 2007-2013,rapport de la direction général de la douane 2014
- 5- Statistique du centre national d'informatique et de statistique
- 6- Tifaouisaid ,le commerce extérieur moteur de la croissance économique; Mémoire en vue de l'obtention d'un diplôme post-graduation option finance publique; IMEDF;2008
- 7- [www.douane.cov.dz](http://www.douane.cov.dz)